

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

IMMEUBLES NUS À USAGE AUTRE QU'HABITATION

2072-E-SD
Janvier 2023



14027*14

LE FORMULAIRE N°2072-E ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA DÉCLARATION N°1330-CVAE DOIVENT IMPÉRATIVEMENT FAIRE
L'OBJET D'UN DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ (EDI-TDFC)
Vous trouverez toutes les informations utiles sur impots.gouv.fr dans la rubrique PROFESSIONNELS.

NEANT

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :				
ADRESSE DE L'ENTREPRISE :				
NOM ET ADRESSE PERSONNELLE DE L'EXPLOITANT :				
_____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ N° d'identification de l'entreprise (SIREN)				
Exercice ouvert le :		et clos le :		
I - RECETTES				
Montant brut des fermages ou des loyers encaissés			R01	
Dépenses par nature déductibles de l'impôt sur le revenu incomptant normalement à la société, la collectivité ou l'organisme sans but lucratif mises par convention à la charge des locataires			R02	
Recettes brutes diverses (subventions ANAH, indemnités d'assurances....)			R03	
TOTAL A			T01	
II – DÉDUCTION, FRAIS ET CHARGES				
Frais d'administration et de gestion et autres frais de gestion			D01	
Primes d'assurances			D02	
Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration			D03	
Dépenses spécifiques aux monuments historiques			D06	
Charges récupérables non récupérées au départ du locataire			D07	
Indemnités d'éviction, frais de relogement			D08	
Déductions spécifiques du revenu brut (diminuées des éventuelles réintégrations)			D09	
Montant de la déduction au titre de l'amortissement			D10	
Provisions pour charges de copropriété payées par les copropriétaires bailleurs et régularisations éventuelles de provisions antérieures			D11	
TOTAL B (D01+D02+D03+D06+D07+D08+D09+D10+D11)			T02	

III – VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL (lignes T01-T02)	
		T03
IV - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE)		
Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case)	L01	<input type="checkbox"/>
Effectifs au sens de la CVAE *	L05	
Période de référence: date de début date de fin	L02	
Valeur ajoutée rentrant dans le dispositif de la CVAE	D12	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	L03	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	L06	
Date de cessation	L04	

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés